



Verband Schweizer Gemüseproduzenten
Union maraîchère suisse
Unione svizzera produttori di verdura

août 2019

Dossier de presse

VSGP / UMS / USPV
Belpstrasse 26, 3007 Bern
Tél +41 (0)31 385 36 20
info@gemuese.ch, www.legume.ch



LÉGUMES SUISSES
Proches
& FRAIS
legume.ch

Union maraîchère suisse

Chiffres & données UMS

L'Union maraîchère suisse est l'organisation faîtière des maraîchers suisses.

L'UMS représente les intérêts de tous les producteurs de légumes **frais**, de **garde** et de **transformation**.

Fondation: 1932

Siège: Berne

Collaborateurs: 9

Membres: env. 2000

Sections: 18

Président: Hannes Germann, Conseil aux Etats

Directeur: Matija Nuic

Objectifs de l'UMS

- L'UMS informe la population sur l'importance de la production indigène pour notre économie et pour la santé publique,
- s'engage pour des modes de production respectueux de l'environnement,
- s'engage pour une déclaration d'origine claire et pour un écoulement régulier de la marchandise du pays, conformément aux exigences du marché,
- s'efforce de promouvoir des structures et des méthodes permettant à la production maraîchère d'être à terme concurrentielle.

Partenaires de l'UMS

L'UMS travaille en étroite collaboration avec les organisations suivantes :

- Association Suisse du Commerce Fruits, Légumes et Pommes de terre (swisscofel)
- Swiss Convenience Food Association (SCFA)
- Fruit Union Suisse (FUS)
- Organisation de la branche pomme-de-terre (swisspatat)
- Centre de coordination pour la réglementation d'importation légumes (swisslégumes)
- Centrale suisse pour la culture maraîchère et les cultures spéciales (CCM)
- Union suisse des paysans (USP)
- Fédération des organisations suisses d'agriculture biologique (Bio Suisse)

L'UMS s'investit dans les domaines suivants

Politique

L'UMS défend les intérêts des maraîchers face à la Confédération et aux cantons ainsi que face aux consommateurs et à l'opinion publique. Elle suit attentivement les négociations au sein de l'OMC et défend notamment les intérêts de ses membres dans le cadre de la PA 14-17. L'UMS s'engage pour une agriculture productrice et axée sur le marché ainsi que pour des conditions générales assurant la liberté d'entreprise. Elle s'occupe d'autres sujets importants de politique agricole, notamment de l'aménagement du territoire, de l'énergie ou encore de la recherche et du développement.

Marché

L'UMS soigne ses relations avec les partenaires de la branche. Elle s'engage en faveur de la transparence et exerce une fonction intégratrice et stabilisante. Ayant à cœur d'améliorer la position des maraîchers sur le marché, elle défend leurs intérêts dans le cadre de la réglementation de l'importation qui a lieu deux fois par semaine et de la négociation des prix indicatifs et observe le marché en continu.

Techniques culturales et labels

L'UMS élabore les règles des prestations écologiques requises pour la culture maraîchère en collaboration avec la Confédération. La marque d'origine [SUISSE GARANTIE](#) distingue les produits suisses. Les membres de l'UMS ont la possibilité de faire certifier leur exploitation par SUISSE GARANTIE. Le standard de production [SwissGAP](#) garantit la qualité des processus. Il est basé sur le standard international [Global G.A.P.](#) et est mis à la disposition des producteurs par l'association SwissGAP. Les exploitations respectant les exigences peuvent obtenir une reconnaissance ou une certification.

Marketing et communication

L'UMS fait du marketing générique en faveur des légumes suisses. Outre la campagne générique, elle soutient des projets régionaux en étroite collaboration avec l'Office fédéral de l'agriculture et les sections régionales. Le département marketing est à côté des activités marketing responsable de la communication externe (PR, site internet) ainsi qu'interne.

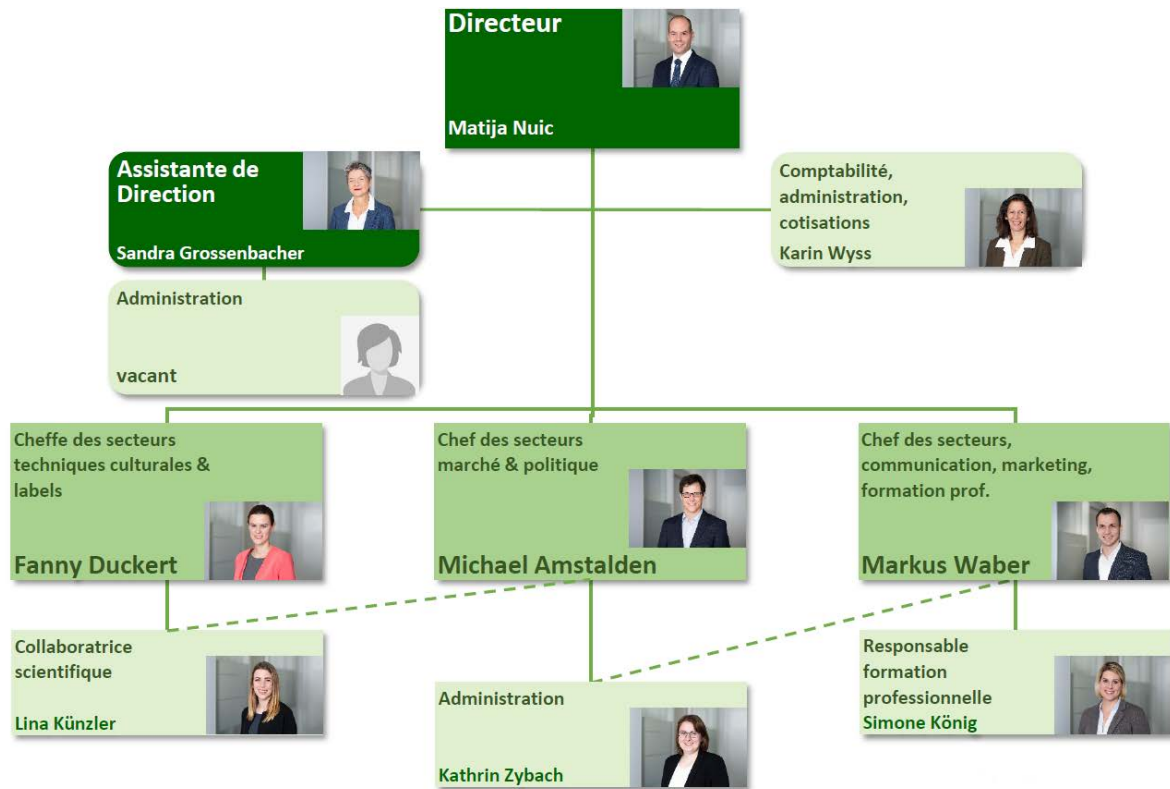
Formation professionnelle

L'UMS organise, en collaboration avec l'organisation du monde du travail AgriAliForm, l'apprentissage et la formation continue en culture maraîchère.

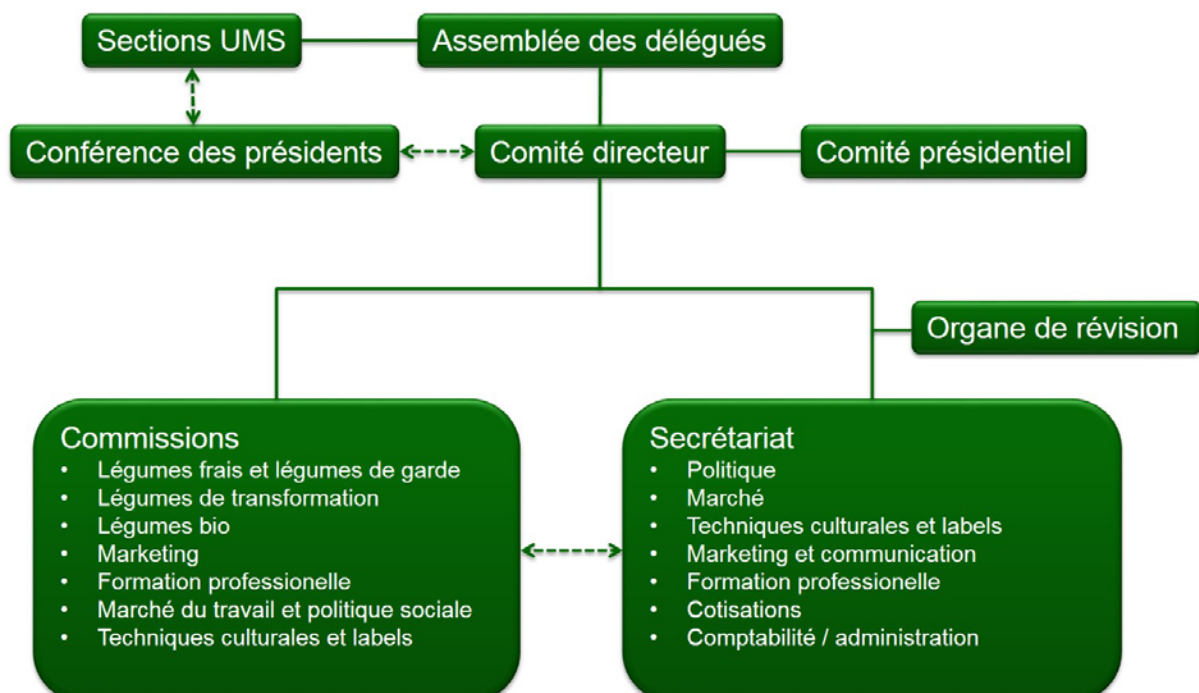
Gestion des membres

L'UMS gère les membres en collaboration avec ses sections. Cette tâche inclut aussi l'encaissement des cotisations.

Organigramme du secrétariat



Organisation de l'UMS



Présidents des sections de l'UMS

AG	VSGP Sektion Aargau Toni Suter, 5214 Gebenstorf
AG	Gemüsepflanzer-Vereinigung Möhlin und Umgebung Herzog Stephan, 4313 Möhlin
AG	Pflanzer-Vereinigung Surbtal und Umgebung Habegger Daniel, 5506 Mägenwil
AG	Gemüsepflanzer-Vereinigung Aargau Mitte Abt Hansjörg, 5624 Bünzen Rütihof
BE/FR	Gemüseproduzenten-Vereinigung der Kantone Bern und Freiburg, GVBF Pieren Nadja, 3413 Kaltacker https://www.gemueseschweiz.ch
BS/BL	Gemüseproduzenten-Vereinigung Region Basel vakant
BS/BL	Konservengemüsepflanzer-Vereinigung BL und Umgebung Zimmermann Sämi, 4104 Oberwil
GE	Association des maraîchers du genevois AMDG Blondin Jérémy, Domaine des Mattines SA, Ch. De la Gravière 21, Case postale 148, 1258 Perly
LU/ZG	Gemüseproduzenten-Vereinigung LU/ZG Isenegger Oswald, 5645 Fenkrieden
SG	Gemüsebauvereinigung Rheintal SG Risch Armin, Nebengrabenstrasse 46, 9430 St. Margrethen, 079 390 95 34
SO	Pflanzer-Vereinigung Oensingen Schönmann-Aeschlimann Jürg, 4704 Niederbipp
TG/ SH	Gemüseproduzenten-Vereinigung TG/SH Ott-Amman Hans, 8254 Basadingen www.gemuesebodensee.ch
TI	Associazione orticoltori TI (ORTI) Zanini Andrea, 6883 Novezzano www.agriticino.ch
VD	Fédération vaudoise des producteurs de légumes, FVPL Pache Samuel, 1032 Romanel-sur-Lausanne www.legumes.ch
VS	Interprofession des fruits et légumes du Valais, IFELV Buttet Yannick, 1964 Conthey http://www.ifelv.ch
ZH	Feldgemüse-Produzenten Zürich Höneisen Heinz, 8450 Andelfingen
ZH	Gemüseproduzenten-Vereinigung ZH (GVZ) Leuzinger Walter, 8102 Oberengstringen www.gvz-rossat.ch
BGS	Bio Gemüse Schweiz Hans-Ulrich Müller, 4578 Bibern SO

Marketing et communication

Site web : www.legume.ch

- [Recettes et informations supplémentaires](#)
- [Calendrier interactif des saisons](#)
- [Informations pour les écoles et les enfants](#)
- [Sentier maraîcher](#)
- [Online Shop](#)



facebook.com/SchweizerGemuese.LegumesSuisse



Des informations actuelles sur les légumes de saison, la conservation et divers recettes faciles : www.télélegume.ch



www.youtube.com/GemueseLegumeCH



www.instagram.com/schweizergemuese

Foires, parrainage :

L'UMS participe à toutes les grandes foires de Suisse, soutient des manifestations ou des actions par des parrainages limités, réalise des activités de communication en collaboration avec des partenaires, est présente dans les médias et conseille les producteurs pour leurs activités de marketing.

Activités de conseil et collaboration :

En outre, l'UMS est membre des groupes de travail consacrés au marketing des trois légumes suivants et gère leur site Internet:

- www.choucroute-suisse.ch
- www.swiss-diva.ch
- www.asperge-suisse.ch

Travail de presse :

Communiqué de presse, PR, le magazine de la branche „Le maraîcher“, Bulletin électronique www.gemuese.ch/presse-fr

Histoire de l'UMS

L'impact négatif de la crise économique sur la culture maraîchère dans les années 1930 rend nécessaire la création d'une organisation s'occupant de la production et des ventes. De plus, la Suisse est submergée par les légumes provenant de France, d'Italie, de Hollande et d'Allemagne en 1930/31.

Parallèlement, la production indigène croît constamment.

Le 20 janvier 1932, les associations de maraîchers organisent une assemblée et décident de créer une organisation faitière. Le 1^{er} mai 1932, l'UMS est créée par 69 membres fondateurs dans l'objectif de protéger la production indigène. Une semaine plus tard, le Conseil fédéral approuve la création de l'UMS.

La taxe d'entrée s'élève à 50 centimes et la cotisation annuelle à 30 centimes par personne.

En 1939, l'UMS subit une réorganisation qui l'amène à se séparer de l'Union suisse du légume (USL), laquelle poursuit une politique très paysanne, en 1940. Pour la première fois, les membres du comité proviennent de toutes les régions de Suisse.

En 1942, en pleine Seconde Guerre mondiale, les surfaces cultivées croissent de 5000 hectares. Elles atteignent un pic en 1945.

En 1946, le bulletin d'information change de nom et s'appelle dorénavant «Le Maraîcher». Ce magazine est toujours publié par l'UMS.

En 1949, les sections romandes s'affilient à l'UMS.

En 1952, la nouvelle loi sur l'agriculture, pour laquelle l'Union s'est battue avec conviction, est approuvée.

En 1959, les premiers apprentis peuvent débiter leur formation de maraîchers.

L'importante croissance économique des années 60 attire en Suisse des milliers de travailleurs, ce qui modifie les habitudes alimentaires de la population: la demande accrue de légumes fins et de primeurs ainsi que de champignons fait que de nombreuses serres sont construites. De nouvelles régions maraîchères se développent dans la vallée du Rhin et dans celle de la Reuss, dans le Seeland, à Genève et en Valais.

Suite à l'adhésion de la Suisse aux accords de libre-échange, certaines variétés de légumes sont exclues du système de limitation des importations.

En 1974, la FCM lance les normes Migros-Sano pour promouvoir une agriculture respectueuse à la fois de la qualité et de l'environnement, normes qui serviront plus tard de base à la production intégrée (PI).

En signe d'une meilleure communication, le premier séminaire des chefs d'exploitation est organisé en 1976. Une année plus tard, l'UMS organise le premier séminaire des femmes.

En 1983, la présence de nitrates dans la salade d'hiver désoriente les consommateurs et la consommation de salade baisse sensiblement. Afin de renforcer l'image de marque des légumes suisses, le Lapin Vert est créé en 1984.

Suite à la catastrophe de Tchernobyl en 1986, l'Office fédéral de la santé publique recommande de bien laver les légumes cultivés en pleine terre et de ne pas en donner aux enfants pendant deux ans. Les pertes des maraîchers sont estimées à CHF 9.7 millions.

La même année, les premiers pionniers cultivent des tomates et des concombres en culture hors sol à Genève, malgré des oppositions. En 1992, ce mode de production est reconnu dans la 7^e révision de la loi sur l'agriculture.

En 1988, la production biologique est intégrée à l'UMS et une propre commission est créée pour les légumes biologiques.

Avec les négociations du GATT à la fin des années 80 une nouvelle période de défense politique des maraîchers commence pour l'UMS. L'engagement pour un cadre politique permettant au secteur maraîcher suisse de survivre dans des conditions acceptables devient désormais une des priorités.

En 1992, 30 000 paysans et maraîchers descendent dans la rue pour exprimer leur opposition à l'adhésion de la Suisse à l'EEE.

En 1993, il est décidé de remplacer l'ancien système de subventions par des paiements directs liés à la surface dans le cadre de la Politique agricole 2002. Cette loi entre en vigueur en 1999. Seuls les producteurs remplissant les exigences des prestations écologiques requises sont dorénavant soutenus par la Confédération.

L'ordonnance sur la promotion des ventes de produits agricoles entre en vigueur en 1998. Selon cette ordonnance, les campagnes publicitaires peuvent être soutenues par la Confédération.

L'aménagement du territoire est réglementé à l'échelle nationale depuis 1997. La révision acceptée par le peuple en 1999 apporte des simplifications pour la culture sous serre dans de nombreux cantons.

La collaboration avec les autres branches agricoles s'améliore constamment. Citons comme exemple la marque de garantie Suisse Garantie, qui remplace le label PI pour les légumes et les fruits en 2004 et est aujourd'hui soutenue par toutes les branches.

En 2004, l'UMS organise une manifestation contre l'accord planifié à l'OMC lequel prévoit une réduction des droits de douane des produits agricoles. Cette question est depuis un des sujets politiques brûlants et occupe toujours l'UMS.

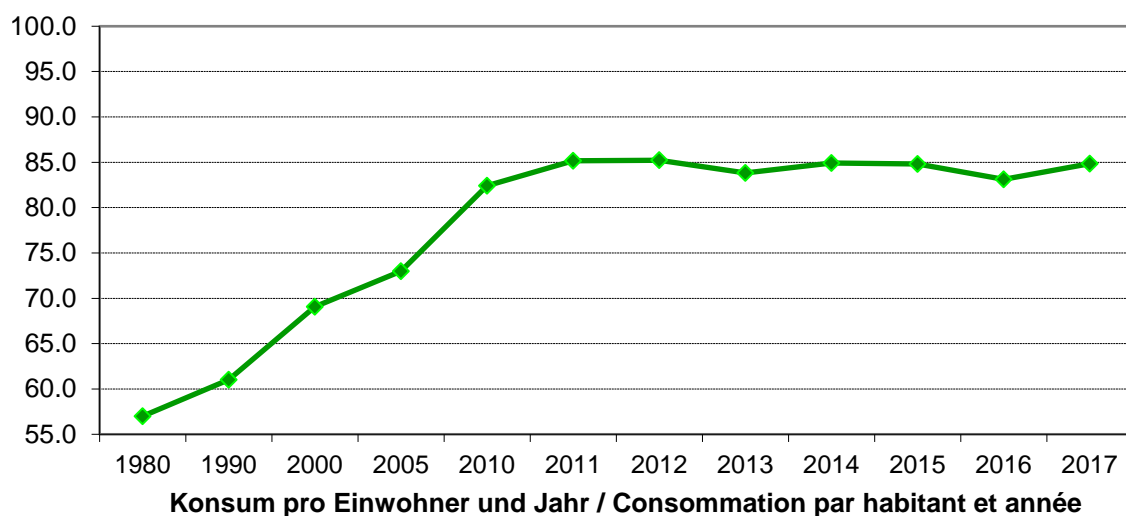
L'année 2011 est marquée par la crise de la bactérie Ehec. L'UMS intervient auprès de la Confédération pour obtenir une indemnité pour les pertes subies. Les exploitations touchées reçoivent CHF 2.9 millions.

Chiffres sur les légumes suisses

- 13'553 hectares de surfaces maraîchères (légumes frais/de garde)
- 3'166 hectares de légumes de transformation
- 456'620 tonnes de légumes sont produits :
 - 315'570 tonnes de légumes frais
 - 82'916 tonnes de légumes de garde
 - 58'134 tonnes de légumes de transformation
- 60% sont vendus à la Migros ou à Coop
- Taux d'auto-provisionnement en légumes : 55%, et même 90% pour les légumes de garde
- Légumes les plus consommés : n° 1 les carottes avec 8 kg/tête, suivies des tomates, le Poivron, de la laitue iceberg, Concombre et Oignons.
- 315'440 tonnes de légumes frais ou de garde ont été importés ; plus de 75% proviennent de l'UE.
- Exportation : 302 tonnes de légumes frais ou de garde.
- Consommation de légumes par habitant en 2017 : 84.85 kg.

(Source: CCM; les chiffres concernent l'année 2017)

Langfristige Entwicklung des Konsums in der Schweiz von 1980 bis 2017 Développement de la consommation à long terme en Suisse de 1980 à 2017 [kg]



Contact pour la presse

Markus Waber
Chef des secteurs communication, marketing et formation professionnelle

Verband Schweizer Gemüseproduzenten
Belpstrasse 26
Postfach
CH-3001 Bern
Tel: 031 385 36 23
markus.waber@gemuese.ch